

„ à toutes ces nouveautés injustes, & que,
 „ par conséquent, ils ne devoient guere en
 „ être contens. Toutes les censés des religieux,
 „ & sur-tout des abbayes, sont toujours remi-
 „ ses à un prix modique. Le crédit n'est ja-
 „ mais mort chez les religieux. On fait avoir
 „ patience selon les circonstances. Jamais les
 „ censiers ne sont gênés : mais au gouverne-
 „ ment, c'étoient des baux exorbitans, au-
 „ dessus des forces de chaque censier, ainsi
 „ capables de les ruiner au bout de deux ou
 „ trois ans. Point de grace (voyez une des
 „ premières ordonnances de notre chere Inten-
 „ dance), jamais de crédit. Exécution, huif-
 „ sier, sergent & misere. Voilà ce qu'on voyoit
 „ sous le sensible gouvernement, sous les san-
 „ guinaires sang-sues, leurs administrateurs à la
 „ porte des meilleurs censiers. Qu'il paie, di-
 „ soit-on, & s'il ne fait pas payer, qu'on le
 „ chasse. Les censiers des Pays-bas à leur tour
 „ ont dit, qu'on le supprime ce maudit gou-
 „ vernement, & après qu'on l'aura supprimé,
 „ qu'on le chasse. C'est un drôle de tour ;
 „ mais tout drôle qu'il est, il est enfin arrivé.
 „ N'arrivera-t-il pas peut-être aussi chez les
 „ François, qui me semblent si habiles à sup-
 „ primer. Dans le monde aujourd'hui la chose
 „ paroît très-possible, & il ne faudroit pas s'en
 „ émerveiller. Mais laissons faire la Providence.
 „ Tous les méchans complots des plus insen-
 „ sés & des plus impies philosophes, n'empê-
 „ cheront jamais qu'elle ne soit toujours juste
 „ & admirable. „

Les tableaux que l'auteur fait de tems en
 tems des destructives & léthiferes réformes or-
 données par le défunt gouvernement, sont tra-
 cés d'une maniere rapide, & laissent dans l'es-